

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**100 000 \$ pour les Fonds de développement touristique**

**Chandler, le 10 décembre 2004** – Lors de son dernier conseil d'administration qui a eu lieu à Chandler, le 10 décembre dernier, la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a décidé de verser 75 000 \$ dans le Fonds de développement touristique de la Gaspésie et 25 000 \$ dans le Fonds de développement touristique des Îles-de-la-Madeleine.

Ces sommes viennent en appui aux deux aides financières de 400 000 \$ accordées en juin dernier par la ministre Nathalie Normandeau dans le cadre des ententes spécifiques en tourisme pour les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Depuis lors, les comités de gestions rattachés à ces ententes ont procédé à l'appel de projets, à leur analyse et à leur sélection. Comme plusieurs projets valables n'ont pu avoir accès à un financement faute de fonds suffisants et comme la CRÉ n'avait pas encore pris de décision, cette année, quant à son engagement financier en regard de ces deux fonds, il a été décidé d'investir la somme de 100 000 \$.

Il faut se rappeler que de 1999 à 2003, la CRÉ (CRCD) a participé aux trois ententes spécifiques sur le développement touristique pour une somme de 1 450 000 \$.

La CRÉ a également l'intention d'adresser à la ministre déléguée au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, une demande de fonds supplémentaires sur la base des enveloppes qui pourraient être rendues disponibles, parce que non utilisées, dans les autres régions du Québec.

Le président de la CRÉ a déclaré : « Ces ententes spécifiques ont été très bénéfiques pour la région et la CRÉ entend amorcer, dès maintenant, des discussions avec le gouvernement du Québec en vue de leur renouvellement ».

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGÎM  
Tél. : 418-392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418-368-6771 ou 1 800 463-6178, poste 7